

La Contribution Économique des Industries Culturelles et Créatives au Liban

Des statistiques culturelles au service
du développement économique

Résumé Exécutif

Étude préparée par
L'Institut des Finances Basil Fuleihan

25 معهد باسل فليحان
المالي والاقتصادي
Institut des Finances Basil Fuleihan



Beyrouth, Liban - Octobre 2020

Avec le soutien de



Résumé exécutif

Plusieurs études récentes - dont la dernière date de 2015 - s'accordent à dire que les industries culturelles et créatives (ICC) libanaises détiennent le plus grand potentiel de croissance comparé aux autres pays du Moyen-Orient [Banque mondiale, 2018]. En effet, **les ICC ont été un déterminant majeur de la création de richesse au Liban entre 2004 et 2015, contribuant à hauteur de 4.75% du PIB en 2015, soit 2.3 milliards de USD** selon le « Creative Economy Report 2010 » publié par l'UNESCO/UNDP [2010], un ratio comparable à celui des États-Unis. Autrement dit, les ICC contribuent **deux fois plus que l'agriculture** à la création de richesse au Liban, et contribuent **autant que le secteur de la construction**.

Déjà en 2010, dans un classement des pays en fonction du ratio de la contribution des industries créatives à la création de richesse, le Liban était premier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord devant des pays comme la Jordanie, la Syrie et les Émirats arabes unis [UNESCO/UNDP, 2010]. Jusqu'en 2015, dernière année permettant de réaliser des comparaisons internationales, **le Liban dépassait des pays comme l'Égypte, le Mexique, le Canada, les Philippines, la Russie et la Jamaïque du point de vue de la contribution des ICC au PIB**.

Seulement, **il semble que ce secteur soit entré dès 2018 dans une période de stagnation puis de récession**, suivant ainsi le mouvement d'ensemble de l'économie libanaise, qui affiche une croissance proche de zéro jusqu'en 2018 et des taux de croissance négatifs à partir de 2019. Ceci dit, certains sous-secteurs des ICC ont été plus affectés que d'autres. Et si certaines industries semblent résister (comme la joaillerie ou la télévision) dans un contexte d'adversité extrême, marqué par la triple crise économique, sanitaire et sécuritaire, d'autres formes d'expressions culturelles sont aujourd'hui menacées (comme les arts du spectacle), ce qui nous pousse aujourd'hui à identifier des « arts en danger ».

Le présent rapport présente une étude détaillée de la contribution économique des ICC entre 2016 et 2019, et une analyse sectorielle approfondie du théâtre, des festivals, du cinéma, de la joaillerie, du streaming de musique et des jeux vidéo. La collecte des données et le travail de terrain se sont déroulés entre novembre 2019 et juin 2020, et **cette recherche s'arrête donc à l'année fiscale 2019, avec quelques exceptions relatives aux évolutions des deux premiers trimestres de 2020**.

L'idée générale qui se dégage de ce rapport est la centralité des ICC dans la spécialisation économique du Liban. Les ICC constituent un secteur à haute valeur ajoutée, une industrie stratégique pour le Liban qui pourrait en faire un de ses atouts majeurs pour une intégration saine dans les circuits commerciaux et financiers de la mondialisation. Ce document propose ainsi des recommandations et des pistes d'action pour des politiques publiques actives en faveur du développement de ces industries et de leur croissance. À l'avenir, tout assainissement éventuel du modèle de croissance libanais passera nécessairement par l'exploitation des potentialités des industries culturelles et créatives.

Méthodologie de recherche et de collecte de données

Prenant en compte l'ensemble des rapports existants et les données de seconde main disponibles via les principales institutions internationales, l'étude s'est principalement fondée sur les **données du ministère des Finances**. Dans le respect de la loi de la Protection des données personnelles, la direction générale des Finances a mis à la disposition de l'étude **les déclarations fiscales trimestrielles anonymes entre 2016 et 2019 de 1,272 contribuables du secteur des ICC, appartenant à 38 catégories** des sous-secteurs des arts visuels, audiovisuels, arts du spectacle et festivals, joaillerie et bijoux, patrimoine, textile, édition et presse, avec un total de **20,400 observations sur les 4 ans**. Cette étape a été complétée par des études fiscales détaillées des 5 entreprises aux chiffres d'affaires les plus grands dans les domaines de la joaillerie, des festivals, du théâtre et du cinéma.

L'administration des Douanes a mis à disposition des chercheurs les données douanières pour la période 2011-2020 (uniquement les deux premiers trimestres de 2020) afin d'analyser l'évolution des importations, des exportations et de la balance commerciale créative de 30 produits culturels et créatifs, avec un total de 300 observations sur les exportations et autant pour les importations et les balances commerciales (à l'exception des services).

Cette approche comptable est complétée par **une analyse structurelle montrant la morphologie des différents sous-secteurs et par une analyse des principales activités des acteurs clés**, de leurs fonctions économiques et du périmètre de leur action culturelle.

Deux consultations ont également été menées, la première auprès de 14 municipalités et la seconde auprès de 123 acteurs culturels appartenant à 7 sous-secteurs, afin d'évaluer les défis actuels du secteur, notamment durant la période de la pandémie de la Covid-19 et de tarissement des sources de financement.

Enfin, l'étude des chiffres et des données disponibles a été complétée par des entretiens individuels en profondeur conduits avec plus de 30 acteurs clés (des créateurs et des acteurs créatifs ou culturels majeurs) opérant dans différents domaines, ainsi que deux groupes de discussion (pour le cinéma et les arts du spectacle).

Les données collectées dans cette étude permettent de retracer de manière détaillée, entre 2016 et 2019, des revenus liés aux activités culturelles et créatives s'élevant à **1 milliard de USD par an en moyenne, soit la moitié du total estimé des revenus générés par le secteur des ICC au Liban**. L'autre moitié reste comptablement invisible. Cela est dû à différents facteurs, parmi lesquels la tentation des acteurs économiques libanais de ne pas soumettre l'ensemble de leurs activités à la fiscalité nationale et l'impossibilité de mesurer certaines activités créatives.

Contrairement aux biens matériels, les services créatifs sont difficiles à intégrer dans un système de comptabilité culturelle : c'est le cas notamment du patrimoine immatériel, de la musique, des services d'architecture, de la programmation et des jeux vidéo. Par ailleurs, il a été impossible d'obtenir des chiffres fiables sur la contribution de l'artisanat, dont une majeure partie s'effectue dans l'informel.

Tableau 1 | Évolution de la contribution des ICC (en USD) selon la classification adoptée par l'étude entre 2016 et 2019

Classification des ICC	2016	2017	2018	2019
Arts de la scène et festivals (hors musique)	92,835,167	114,514,367	99,330,352	86,144,627
Arts visuels	36,396,776	38,165,192	38,019,488	31,400,757
Textile : fabrication et réparation	18,249,234	17,224,705	15,869,161	14,354,155
Cinéma	87,000,295	93,086,065	89,171,695	78,810,150
Musées, sites et conservation du patrimoine	12,060,354	14,880,729	11,824,232	12,810,295
Édition : livres et presse	494,256,050	476,757,914	417,898,006	353,028,202
Films et séries télévisées	46,930,695	50,222,884	49,298,732	41,446,005
Bijoux, stylisme et design de mode	188,215,028	182,775,566	237,611,406	265,469,611
Publicité	6,509,287	8,515,990	12,182,424	10,788,639
Total ICC	982,452,887	996,143,410	971,205,494	894,252,442

En suivant la classification de l'UNESCO pour les statistiques culturelles (Framework for cultural statistics), les activités culturelles et créatives peuvent être regroupées en 6 domaines culturels.

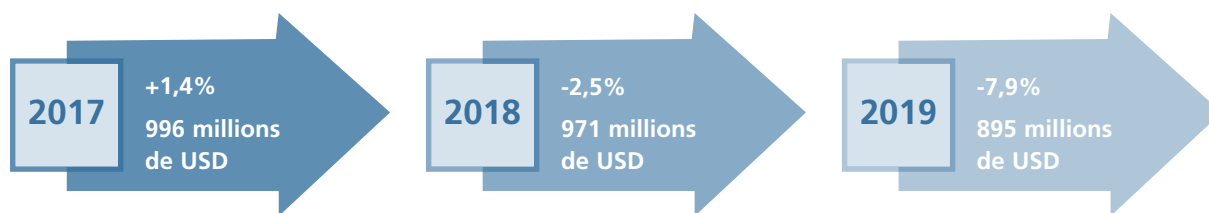
Tableau 2 | Statistiques culturelles au Liban en 2017 selon la classification de l'UNESCO

Les livres et la presse	476.8 de millions USD
Les arts visuels et l'artisanat (incluant les bijoux et le textile)	223.2 de millions USD
L'audiovisuel et les médias interactifs	143.3 de millions USD
Les arts de la scène et les festivals	114.5 de millions USD
Le design et les services créatifs (incluant le design de bijoux et le stylisme)	23.5 de millions USD
Le patrimoine (musées, sites et conservation, à l'exception du patrimoine naturel)	14.9 de millions USD
Total	996.1 de millions USD

Un sommet historique en 2017, puis une récession à partir de 2018

Ces dernières années, le secteur des ICC a suivi le mouvement général de l'économie libanaise, affichant un pic de chiffre d'affaires en 2017, avec une légère augmentation de 1.4% par rapport à 2016, une hausse comparable au taux de croissance du PIB. En 2018 et 2019, le secteur est en récession, épousant le mouvement d'ensemble de l'économie nationale et subissant de manière amplifiée le ralentissement du niveau d'activité, avec des taux de croissance négatifs de -2.5% en 2018 et -7.9% en 2019. Les activités économiques mesurées dans le cadre de cette étude baissent ainsi de 996 millions de USD en 2017 à moins de 895 millions de USD en 2019. Étant donné qu'entre 2016 et 2019, les taux de variation des chiffres d'affaires sont pratiquement comparables aux taux de croissance de l'économie libanaise, et en extrapolant sur la part non traçable des revenus générés par les ICC (environ le double), il est donc possible d'en conclure que le poids relatif des ICC au Liban est compris entre 4.75 et 5% du PIB, soit une valeur marchande de plus de 2 milliards de USD.

Figure 1 | Taux de croissance et revenus des ICC entre 2017 et 2019



Évolution des principaux sous-secteurs de la créativité au Liban

Certains sous-secteurs ont montré une capacité d'adaptation au cycle « récessionniste » qui s'enclenche dès 2018, alors que d'autres semblent aujourd'hui en danger, suite aux multiples crises économique, sécuritaire et sanitaire. Ainsi, le poids relatif des bijoux et de la joaillerie passe de 18% des ICC en 2017 à 30% des ICC en 2019, alors que celui des ADS baisse de 12% à 10%, et le cinéma semble garder un poids constant entre 2016 et 2019, de l'ordre de 9% des ICC.

1 | L'édition : un sous-secteur en crise qui conserve néanmoins sa première place

L'édition est le sous-secteur qui génère le plus de revenus: 476 millions de USD en 2017 et presque la moitié du total des revenus en 2016. Elle ne pèse que 43% du total des ICC en 2018 (417 millions de USD) et moins de 40% en 2019 (soit 353 millions de USD).

Avant 2007, le secteur de l'édition et de la presse générait le plus de revenus et employait le plus de travailleurs, pesant à lui seul 37% du secteur, employant 39% de la population active créative et comptant pour 41% des entreprises créatives. Selon les données de l'UNCTAD datant de 2015, les exportations de l'édition « livres et presse » comptent pour la moitié des exportations créatives du pays, soit 119 millions de USD (légère différence avec nos calculs à partir des données douanières).

2 | La joaillerie : principal avantage comparatif du pays

Selon notre classification, le sous-secteur de la fabrication et réparation de bijoux (la composante créative du secteur) se place au second rang après l'édition, générant des revenus de l'ordre de 168 millions de USD en 2017 et passant à plus de 246 millions de USD en 2019, affichant ainsi la plus grande croissance parmi tous les sous-secteurs des ICC.

3 | Les arts de la scène et festivals : un sous-secteur en danger

Le sous-secteur des « arts de la scène et festivals » occupe la troisième place en chiffre d'affaires devant le cinéma, générant des revenus d'environ 115 millions de USD et de 99 millions de USD respectivement en 2017 et 2018, mais subissant également la récession la plus forte, avec des revenus de 86 millions de USD en 2019, soit une baisse de 13% entre 2018 et 2019.

4 | Le cinéma libanais : un âge d'or qui fait face à un ralentissement prématuré

Le cinéma libanais a atteint son pic en 2017, pour connaître ensuite une chute importante à partir de 2018. D'une valeur moyenne de 87 millions de USD par an entre 2016 et 2019, le secteur atteint un chiffre

d'affaires dépassant les 93 millions en 2017. Ce secteur subit ensuite une baisse de 4% en 2018 par rapport à 2017, et une baisse de 12% en 2019 par rapport à 2018. En 2019, le cinéma génère des revenus de l'ordre de 78.8 millions de USD, mais conserve un poids stable au sein des ICC, représentant 9% du chiffre d'affaires total du secteur culturel et créatif entre 2016 et 2019.

5 | Design de vêtement, mode et stylisme : un sous-secteur qui n'exploite pas tout son potentiel

L'évolution des chiffres de l'import-export de « mode et design vestimentaires » montre un déficit considérable de la balance commerciale. Les industries de l'habillement et des vêtements ont généré des exports cumulés de 210 millions de USD entre 2016 et 2020. Le total du chiffre d'affaires cumulé du textile (créatif et non créatif) pour la période 2016-2019 atteint 729.8 millions de USD, malgré les défis structurels et contextuels auxquels ces industries font face. En 2018, la contribution du sous-secteur créatif du textile (production et réparation, hors design) était de 15.8 millions de USD et représentait 9% du chiffre d'affaires total du secteur culturel et créatif.

Des exportations en chute, sauf pour l'édition et la joaillerie

D'après les données de l'UNCTAD s'arrêtant à 2015, le Liban semble avoir atteint un sommet historique dans ses exportations d'ICC en 2014, s'élevant à 263 millions de USD. Retraçant l'évolution de la balance commerciale créative entre 2016 et 2019 sur la base des données des douanes libanaises (hors services, car non comptabilisés), les industries créatives libanaises semblent jouer un rôle important dans la spécialisation économique régionale, même s'il a été impossible d'en estimer le poids.

Cela dit, il semble que l'ensemble des exportations créatives du Liban chute à partir de 2014, alors que les importations augmentent rapidement. En comparant les chiffres des douanes libanaises de 2015 par rapport à 2014, les importations augmentent de presque 12%, alors que les exportations chutent de 24%, faisant passer la balance commerciale culturelle et créative d'un excédent de 5.4 millions de USD à un déficit de 61.7 millions de USD.

Entre 2015 et 2018, le déficit double encore, passant de 61.7 millions de USD en 2015 à 123 millions de USD en 2018. Pour l'édition, l'excédent de 68 millions de USD en 2014 décroît, passant à 30 millions de USD en 2019, et à moins de 8 millions de USD pour les deux premiers trimestres de 2020. L'audiovisuel affiche des niveaux d'exportations plutôt stables, de l'ordre de 3 millions de USD par an, avec un pic en 2010 de 10 millions de USD.

L'exportation de bijoux, de pierres et de métaux précieux connaît un développement considérable entre 2016 et 2019, passant de 586 millions en 2017 à plus de 1.4 milliard en 2019. Dans cette même catégorie, les exportations de la joaillerie créative représentent 10% et s'élèvent à plus de 110 millions de USD en 2012. Quant au solde externe du secteur de la joaillerie et des bijoux créatifs, il n'est positif qu'entre 2011 et 2014 et passe à un déficit de 80 millions de USD en 2018.

Pour conclure, la balance commerciale culturelle et créative semble déficitaire de manière récurrente, sauf pour l'année 2014 (à la suite d'une hausse importante des exportations). L'édition, la joaillerie et les bijoux semblent être les seuls produits capables de connaître durablement une balance externe positive.

Un fort potentiel d'emploi : 5.8% de la population active

Les données sur les emplois et le travail créatifs restent extrêmement lacunaires au Liban, à l'instar des autres secteurs économiques, en raison de l'absence d'enquêtes nationales sur la population active entre 2007 et 2018. Le marché du travail et de l'emploi dépassant l'étendue du champ de cette étude, nous nous sommes donc appuyés uniquement sur une triangulation des données existantes, souvent lacunaires et contradictoires, pour avancer des hypothèses de travail qui semblent cadrer avec nos constatations empiriques. Par exemple, l'étude de 2018 de l'ACS et de l'ILO estime que 13,000 personnes (dont uniquement 3,000 femmes) occupent des métiers artistiques, soit 0.8% du total de la population active, ce qui est en flagrante contradiction avec les données sectorielles que nous avons pu regrouper dans le cadre de cette étude.

D'après les rapports de McKinsey et de la Banque mondiale, le secteur créatif emploie 4.5% de la population active, soit 75,000 personnes, chiffre qui semble largement sous-estimer l'emploi dans ce secteur. En effet, il semble que le total de la main-d'œuvre employée dans le secteur créatif peut être raisonnablement estimé au moins à 100,000 personnes, soit autour de **5.8% de la population active**. En s'appuyant sur les données contestables de l'ACS, aux 13,000 artistes stricto sensu on peut ajouter 25,000 employés dans le secteur de l'information et la communication et 60,000 dans les métiers « scientifiques et techniques ». Cette estimation de 100,000 travailleurs et travailleuses dans le secteur créatif - à ne pas confondre avec les métiers créatifs, dans la mesure où ces derniers ne représentent qu'une composante du total de la main d'œuvre employée dans le secteur - n'inclut pas les artisans et les ouvriers qualifiés employés dans des activités de soutien au secteur culturel ou créatif, ni les métiers annexes dans les domaines de l'éducation ou de la santé, ni les architectes, les ingénieurs et les architectes d'intérieur.

Si nous ajoutons aux travailleurs des secteurs créatifs au sens strict (100,000 personnes) l'ensemble des travailleurs qualifiés et des artisans (dont la part créative est impossible à déterminer), nous obtenons alors une **population « potentiellement créative » de l'ordre de 360,000 personnes, soit 20% du total de la population active**.

La joaillerie

On estime que le secteur de la bijouterie (hors design) génère une valeur déclarée d'environ **170 millions de USD en moyenne par an en 2016 et 2017, cette valeur dépassant les 219 millions de USD en 2018, pour atteindre presque 246 millions de USD en 2019**. Le Liban était en 2014, le 5^e plus grand exportateur de bijoux vers l'Europe, le secteur de la joaillerie ayant connu un essor important entre 2010 et 2019 avec une hausse de la demande intérieure et internationale pour les produits libanais. Ainsi, le commerce extérieur de bijoux et de pierres précieuses a atteint environ 1.5 milliard de USD (3 à 4% du PIB) en 2019, affichant un solde extérieur positif.

Le secteur de la joaillerie, des bijoux et du commerce de métaux précieux et semi-précieux est composé de 373 entreprises déclarées, dont 76% travaillent dans la vente au détail de bijoux et montres. À ces sociétés s'ajoutent 43 entreprises spécialisées dans le design créatif de bijoux et de mode (stylisme), élevant le total à 416 entreprises (incluant le stylisme et les designers de mode). L'industrie libanaise semble s'appuyer sur une longue histoire de goût, d'intuition et d'attrait pour le travail de l'or et des pierres précieuses, avec une importante diaspora engagée dans le commerce mondial des bijoux et un nombre important de grands collectionneurs de renommée mondiale. Enfin, la joaillerie libanaise reste étroitement dépendante des flux touristiques, les ventes augmentant généralement de 60 à 80% entre juin et août avec la demande issue des touristes et de la diaspora du golfe arabe. Cependant, le secteur pâtit du manque de transparence, de lourdeurs bureaucratiques notamment pour l'exportation, de l'instabilité politique et de la fuite des cerveaux et des talents. Le manque de compétitivité des industries libanaises qui n'ont pas automatisé leur processus de production menace le futur du secteur de la joaillerie au Liban, confronté à une concurrence croissante des pays asiatiques.

Les arts du spectacle et les festivals

Selon la classification de l'UNESCO, les arts du spectacle (ADS) couvrent le théâtre, les festivals et les expositions, ainsi que les performances effectuées dans des clubs et pubs. **En 2017, ils représentaient 12% du total du chiffre d'affaires des ICC au Liban**, soit 114.5 millions de USD, avant d'entamer une baisse en phase avec la situation économique générale du pays, ne représentant plus que 10% en 2019. Par ailleurs, il est intéressant de noter que 5 à 6 festivals nationaux représentent à eux seuls 34% du chiffre d'affaires (plus de 3 millions de USD de revenus).

Les festivals, qui représentent une large part des ADS, sont devenus moins rentables, en raison d'une augmentation des coûts qui a réduit leur marge de profit et d'une fiscalité lourde qui a handicapé leur action entre 2016 et 2019. Leur financement repose sur trois sources distinctes : le mécénat qui varie entre 30 et 50%, la billetterie et les subventions publiques (extrêmement faibles). D'un montant estimé à 2.6 millions de USD en 2017, ces subventions publiques, versées tardivement, sont aujourd'hui doublement remises en cause en raison de la dépréciation de la livre libanaise et de la crise financière. Cependant, les festivals se caractérisent par de fortes retombées indirectes engendrées par l'activité touristique qu'ils génèrent (restauration, hôtellerie, commerce).

Il existe environ 43 théâtres au Liban, dont seuls 7 sont restés ouverts en 2020. Au-delà de son impact économique, le théâtre a une importance socioculturelle considérable, notamment par la force de changement qu'il représente.

Enfin, l'insécurité (locale et régionale) a mené à une augmentation des dépenses d'assurance et des « primes de risque » pour les performeurs étrangers. La répression et la censure constituent encore d'autres freins au développement des ADS. Ceux-ci souffrent du manque de vision nationale, du manque d'espaces artistiques publics et de l'assèchement des ressources qui mettent en péril leur résilience et la « résistance culturelle » qu'ils impulsent.

Le cinéma

La projection de films représente à elle seule le tiers des revenus du secteur alors qu'elle ne représente que 16% du nombre des entreprises enregistrées.

Entre 2005 et 2019, on comptait 119 productions de films libanais ayant fait leur entrée dans le box-office, avec une augmentation sensible à partir de 2008. À cela s'ajoute un nombre de productions filmiques principalement diffusées dans des festivals. Le nombre d'admissions dans les salles de cinéma pour les films libanais et étrangers connaît une accélération vertigineuse dès le début de la dernière décennie (43% de croissance en 2017). De manière générale, on peut affirmer que le cinéma libanais a connu un essor considérable au cours de la dernière décennie. Le Liban est ainsi devenu un leader régional de la production et de la postproduction, exportant du contenu audiovisuel vers la majeure partie du monde arabe, avec 37 sociétés de production déclarant des bénéfices à l'État entre 2016 et 2019.

Toutefois, de nombreuses sociétés de production locales n'arrivent pas à couvrir les frais de financement des films (à l'exception des films coproduits à l'international). Les co-productions internationales constituent ainsi une solution possible aux problèmes de financement et de diffusion. Le soutien de l'État est crucial afin de conclure des accords de coopération audiovisuelle bénéfiques et favorables au développement de cette industrie.

D'autres pistes de soutien sont envisageables, telles la reconfiguration des syndicats, l'ouverture sur de nouveaux moyens de distribution (notamment en ligne et VOD), l'intégration du cinéma dans les systèmes scolaires et la modification des systèmes de taxation actuels. Enfin, un protectionnisme commercial en faveur du cinéma libanais et l'incitation des télévisions à diffuser les productions locales pourraient promouvoir ce sous-secteur et élargir l'audience locale.

La mode et le design vestimentaire

Entre 2016 et 2019, Beyrouth est considérée comme une capitale régionale du design vestimentaire. Avec des créateurs comme Elie Saab, Tony Ward et Rabih Keyrouz, le pays est de fait l'un des plus en vogue de la région dans ce domaine. **Bien que la haute couture ait un faible poids économique (11% du sous-secteur de l'habillement), elle reste parmi les sources les plus puissantes du rayonnement culturel du Liban.**

Près de 60% des entreprises sous-traitent partiellement ou totalement leur production à des usines ou ateliers de confection locaux dont la moitié sont spécialisés dans la couture, le prêt-à-porter de luxe et le mariage. Cependant, ce pourcentage diminue dans la haute couture. **Les grandes maisons de couture emploient en moyenne 30 à 60 tailleurs et brodeurs, alors que les autres, moins connues, se contentent de quelques personnes qualifiées.** Ces dernières sont rémunérées au début de leur carrière entre 800 et 1,000 USD par mois.

L'industrie du design au Liban s'est orientée vers un positionnement haut de gamme à travers des ventes en édition limitée. **Les designers libanais produisent en majorité des articles exclusifs, se vendant à des prix élevés à des clients du golfe, avec des ventes limitées en volume.**

En raison de ce positionnement élitiste, la demande de prêt-à-porter est principalement satisfaite par les importations. Les capacités de production limitées, les coûts élevés de production, la concurrence forte et les faibles droits de douane sur les produits importés forcent l'industrie du vêtement à se cantonner aux marchés haut de gamme, délaissant ainsi le prêt-à-porter bon marché, avec notamment le développement important du prêt-à-porter chic au cours des dernières années, secteur prometteur aujourd'hui dans le contexte de la crise actuelle et de la dépréciation de la livre libanaise.

Recommandations pour une politique publique des ICC

Une politique de soutien au secteur culturel et créatif devrait reposer sur 4 piliers principaux, notamment : 1) le renforcement des cadres réglementaire, législatif, fiscal et syndical existants, 2) le renforcement de la formation et des cursus artistiques, 3) le développement d'outils numériques et 4) la mise en place de partenariats durables, proactifs et diversifiés.

1 | Renforcer les cadres réglementaire, législatif, fiscal et syndical

Malgré une croissance annuelle symbolique, le budget du ministère de la Culture reste extrêmement limité (33 millions de USD en 2019) et ne représente en 2020 que 0.24% du budget de l'État. Ceci reste largement inférieur au seuil de 1% préconisé par l'UNESCO. Aussi, quelques recommandations semblent aujourd'hui prioritaires :

- Doter le Liban d'un cadre national de statistiques culturelles et d'une base de données relative aux ICC ;
- Revoir le statut de l'artiste et les modalités de financement de la caisse mutuelle ;
- Réformer le cadre fiscal pour éliminer la double imposition, introduire des incitations et des exonérations fiscales et réviser les droits de douane ;
- Renforcer le rôle du ministère de la Culture.

2 | Appuyer les ICC à travers la formation et l'éducation

Le développement des filières créatives ne peut se faire sans la formation et la professionnalisation des ressources humaines dans les métiers horizontaux (la budgétisation, la gestion d'entreprises, etc...) et dans les métiers techniques. Cela implique de :

- Professionnaliser et mettre à jour les cursus académiques ;
- Améliorer l'accompagnement entrepreneurial et développer les formations continues destinées aux professionnels ;
- Mettre en place des outils de d'apprentissage en ligne, tels les MOOCs.

Par ailleurs, le système scolaire libanais n'offre pas (ou très peu) de formations, de sensibilisation et d'opportunités d'accès à la culture. Il serait donc recommandé de :

- Réformer les curricula (dans le primaire et le secondaire) afin de réintroduire la culture et promouvoir l'éducation artistique et culturelle ;
- Renforcer les partenariats artistes-écoles afin de créer de nouvelles synergies et opportunités tant pour les artistes (employabilité) que pour la formation des enseignants et des élèves (ateliers, résidences artistiques en milieu scolaire, etc.).

3 | Soutenir la transition numérique des ICC

Il est nécessaire d'optimiser l'utilisation des nouveaux outils numériques pour une évolution progressive vers une croissance durable fondée sur l'innovation. L'objectif prioritaire pour beaucoup d'artistes et de créateurs semble être l'usage du numérique pour développer et améliorer l'insertion dans des circuits de financements innovants. Cela implique également de :

- Appuyer les initiatives de banques coopératives et de financement participatif (crowd funding) ;
- Développer des mini-hubs de la culture afin de favoriser l'environnement numérique et l'entrepreneuriat culturel, avec des espaces physiques pour développer les rencontres, le co-travail et l'innovation, et surtout les initiatives collaboratives entre les talents des mondes numériques et les créateurs.

4 | Mettre en place des partenariats durables, proactifs et diversifiés

L'intensification de la logique partenariale est une condition nécessaire à la mise en œuvre de politiques publiques inclusives et appliquées de manière efficace aux ICC. Il semble aujourd'hui primordial d'agir dans le sens d'une « décentralisation de la culture », surtout dans un contexte où l'on constate l'émergence de scènes artistiques locales dans la plupart des grandes villes du pays. Partant du principe de subsidiarité cher à l'Union européenne, les pouvoirs locaux peuvent être considérés comme étant les plus à même d'identifier les besoins de leur communauté au niveau culturel. Par ailleurs, il est également nécessaire de développer des réseaux transnationaux reliant les villes libanaises avec d'autres villes, dans une perspective de partage de savoir et d'expérience, mais aussi pour garantir la visibilité des ICC à l'international. Par ailleurs, activer le rôle des municipalités représente un axe d'intervention pertinent, tout comme l'encouragement de la mobilité culturelle. Cela implique de :

- Renforcer le rôle des municipalités dans leur capacité à financer et soutenir des projets ICC ;
- Développer des réseaux transnationaux avec les villes méditerranéennes et des accords de coopération avec d'autres pays ;
- Encourager la mobilité culturelle entre les régions libanaises, mais aussi avec d'autres pays.

Le rapport propose aussi l'ébauche d'un système national de statistiques culturelles axé sur les produits culturels et sur certains services créatifs, permettant à l'avenir de développer une comptabilité culturelle pour le Liban.

Par ailleurs, les recommandations citées plus haut peuvent être reformulées selon quatre axes d'intervention prioritaires : infrastructures et équipements, appui institutionnel, formation et entrepreneuriat culturel.

Conclusion

Les ICC constituent un secteur à haute valeur ajoutée, une industrie stratégique pour le Liban qui pourrait en faire un de ses atouts majeurs pour une intégration saine dans les circuits commerciaux et financiers de la mondialisation. Ce document propose des recommandations et des pistes d'action pour des politiques actives en faveur du développement de ces industries et de leur croissance à double temporalité : l'urgence, pour sauver le tissu culturel existant et le long-terme pour réaliser un impact structurel et durable. Ainsi, une action efficace doit articuler réponse d'urgence sur quelques mois et plan de développement sur cinq ans.

Aujourd'hui, plus que jamais, la culture et la création ne représentent pas des domaines « secondaires », dans lesquels l'action institutionnelle serait facultative. Au contraire, un redressement du Liban passerait nécessairement par le rétablissement et la croissance des industries culturelles et créatives qui génèrent richesses, emplois et exportations pour une économie aujourd'hui exsangue. La crise actuelle doit être perçue comme une opportunité pour refondre le modèle productif du Liban, mais aussi instaurer de bonnes pratiques dans la régulation de la création et la lutte contre la précarité et l'emploi informel.